

ASSOCIATION DONGEOISE des ZONES à RISQUES et du PPRT.

Déclarée sous le n° : W443001007

- Association loi 1901

Adresse :

Michel LE CLER
Le LARRON
44 480 DONGES

DONGES le 28 février 2016

à Monsieur le Rédacteur en chef

Prière insérer

LES EXIGENCES DE TOTAL SATISFAITES... MAIS LES RIVERAINS ?

Le comité de pilotage chargé de définir le tracé de la voie ferrée contournant partiellement le site industriel s'est réuni le 23 février 2016. Présidé par Monsieur le Préfet entouré des représentants de en l'absence des représentants porteurs de l'expression des riverains, cette réunion « entre amis » a décidé du choix du nouveau tracé : elle a retenu celui défini au nord de la D 100, solution qui maintient la voie ferrée en zone dangereuse et qui ne manquera pas d'apporter de nouvelles nuisances aux riverains de proximité.

Singulier quand on constate que nombre de déclarations de responsables politiques pour d'autres projets impactant l'environnement condamnent les nuisances sonores et environnementales et réclament la nécessité de protéger « l'espèce humaine ».

Surprenant quand on se soucie avec autant de précision de la faune et la flore comme on peut le constater dans le document « contexte du projet 2015 » présenté par SNCF Réseau.

Dénombrer les espèces d'oiseaux, d'insectes, de reptiles et d'amphibiens, les qualifier d'espèces remarquables ne peut que grandir les auteurs d'une telle préoccupation mais quel intérêt portent-ils aux plus de 7000 dongeois installés sur la commune, victimes à des degrés différents de multiples nuisances ?

S'appuyer pour justifier le choix du tracé sur les 60 % d'avis exprimés à l'occasion de la concertation est un bel exemple de démocratie. Faut-il encore connaître, compte tenu de la forme donnée à cette consultation, le détail des réponses apportées.

Il n'est pas inutile de rappeler contrairement aux propos du directeur de la raffinerie qui affirme que « le groupe a laissé la concertation publique décider ... » les nombreuses initiatives prises par l'industriel pour inviter les salariés et les « partenaires » de la raffinerie à « soutenir ce projet », regrettant même le 28 octobre 2015 soit 3 jours avant la date fixant la fin de la « concertation » que « seulement 278 réponses ont été envoyées à SNCF Réseau ».

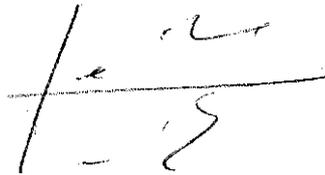
L'Association Dongeoise des Zones à Risques et du PPRT va demander à connaître précisément la nature et l'origine des 550 avis exprimés.

Une nouvelle fois, malgré les engagements pris par les représentants de l'État pour associer les riverains aux différents Comités de pilotage, force est de constater que le choix imposé, dont le « groupe Total est le principal bénéficiaire de l'investissement » répond à des orientations contraires à la nécessaire qualité de vie de celles et ceux qui habitent sur les lieux à risque.

Les riverains ont rappelé à de multiples occasions leur accord pour un détournement de la voie ferrée situé en dehors de toute zone dangereuse contrairement au tracé imposé.. Ils vont s'employer à faire valoir leur exigence. Les Dongeises et Dongeois conscients de la dépréciation continue de leur bien foncier sont exédés par les nombreuses nuisances olfactives, sonores, visuelles qu'ils subissent. Lequel des décideurs accepterait d'échanger son lieu d'habitation pour venir vivre aujourd'hui à Donges ?

Pour le Conseil d'Administration :

Michel LE CLER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Le Cler', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.